

NS.Z.

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Kigali, le 22 avril 1981

N° 17/06/065/ 693 /81

Objet : Table Ronde C.C.D.F.P.  
DU 11 au 16 mai 1981  
à Kigali St Paul

*Mr Karakezi*  
*40/10/1981*  
*29.4.81*

A traiter par	
Date entrée:	22/4/81
N° Classement:	1706/065/693

*DG7*  
*Désigner représentants*  
*qui a participé aux*  
*réunions préparatoires*  
*27.04.81*

- Monsieur le Secrétaire Général du M.R.N.D.
- Monsieur le Ministre à la Présidence
- Monsieur le Ministre de l'Intérieur
- Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération
- Monsieur le Ministre de la Défense Nationale
- Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage
- Monsieur le Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire
- Monsieur le Ministre des Travaux Publics
- Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports
- Monsieur le Ministre de la Santé Publique
- Monsieur le Ministre du Plan
- Monsieur le Directeur de l'ORINFOR
- Madame la Directrice de l'ONAPO

Monsieur le Secrétaire Général,  
Monsieur le Ministre,  
Madame la Directrice,  
Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la Table Ronde sur les C.C.D.F.P. qui se tiendra à Kigali St Paul du 11 au 16 mai 1981 sous les auspices du Ministère des Affaires Sociales et du Développement Communautaire avec la participation des D.N.G., des Préfets et des 3 bourgmestres témoins privilégiés.

Je vous envoie en annexe comme document de travail, le Coup d'oeil sur les C.C.D.F.P., le programme de la Table Ronde, la liste des invités et l'organisation de la Table Ronde.

Le Ministre des Affaires Sociales et du Développement Communautaire

NTAGERURA André



Copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise  
KIGALI

Monsieur le Ministre

M.I./

REPUBLIQUE RWANDAISE

Kigali, le 22 avril 1981.

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

N° 17/06/065/ 692 /81


B.P. 60 KIGALI.

Monsieur le Préfet de Préfecture

Monsieur le Bourgmestre

Objet: Invitation à la Table  
Ronde sur les CCDFP  
11-16 mai 1981.

S/C. de Monsieur le Ministre de l'Intérieur

KIGALI. *no* 

*Dirigeant de*

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Bourgmestre,

J'ai l'honneur de vous inviter à venir participer à la Table Ronde qui se tiendra à Kigali (St. Paul) du 11 au 16 mai 1981 sous les auspices du Ministère des Affaires Sociales et du Développement Communautaire.

L'objectif poursuivi est d'approfondir, programmer et planifier l'évolution des Centres Communaux de Développement et de Formation Permanente (C.C.D.F.P.) dans le pays.

Vous êtes invité à vous munir du document "Coup d'oeil sur les C.C.D.F.P." que je vous ai adressé par ma lettre n° 17/01/1846/80 du 28/10/1980 ainsi que d'un document complet renseignant sur:

- l'évolution du projet C.C.D.F.P. dans votre préfecture;
- la dénomination des Organisations qui soutiennent ce projet dans votre préfecture, ainsi que la nature de leur intervention;
- les contraintes enregistrées dans votre préfecture et qui handicapent l'évolution du projet cité;
- les lignes de la politique sociale dans lesquelles vous entendez orienter ce projet C.C.D.F.P. dans votre préfecture.

Nous avons déjà eu l'occasion d'en définir la philosophie lors des travaux de notre commission interministérielle des 5 mars et 8 juillet 1980. Cette fois-ci nous mettrons au point les instructions conjointes à transmettre aux autorités communales pour le bon fonctionnement des C.C.D.F.P.

Nous aurons avec nous les représentants des Organisations Non-Gouvernementales et des Organismes de financement qui collaborent avec le Ministère des Affaires Sociales et du Développement Communautaire ainsi que tous les Préfets des Préfectures et les Bourgmestres de Nyakabanda, Bwakira et Kigoma comme témoins privilégiés.

Veuillez trouver en annexe le programme, la liste des invités et l'organisation de cette Table Ronde. Votre logement est prévu à l'Hôtel Kiyovu.

Le Ministre des Affaires Sociales  
et du Développement Communautaire

NTAGERURA André.



Copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise  
KIGALI
- Monsieur le Ministre (TOUS)

Madame .....  
Mademoiselle.....  
Monsieur .....

Objet : Invitation à la Table  
Ronde sur les C.C.D.F.P.  
Kigali, du 11 au 16 Mai 81.

Madame,  
Mademoiselle,  
Monsieur,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous inviter à venir participer à la Table Ronde qui se tiendra à Kigali Saint Paul du 11 au 16 mai 1981, sous les auspices du Ministère des Affaires Sociales et du Développement Communautaire. L'objectif poursuivi est d'approfondir, programmer et planifier l'évolution des C.C.D.F.P. dans le Pays. Par la même occasion, nous examinerons comment intégrer les différentes contributions des Organismes Non Gouvernementales afin d'aboutir à un plan d'action commune dans la promotion des C.C.D.F.P.

Vous êtes dès lors invité à vous munir d'un document complet renseignant sur :

- l'origine du financement dont bénéficie votre action au Rwanda,
- le nombre des intervenants expatriés et nationaux à votre disposition dans le pays,
- les difficultés que vous rencontrerez dans l'exécution de votre programme

Participeront également à cette

Table Ronde :

- Le Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement
- Le Ministère de l'Intérieur
- Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
- Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
- Le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire
- Le Ministère de la Jeunesse et des Sports
- Le Ministère du Plan
- Le Ministère de la Santé Publique
- L'Office Rwandais de l'Information
- Un staff représentatif d'Organisations Non Gouvernementales et d'Organismes de financement collaborant avec le Ministère des Affaires Sociales et du Développement Communautaire
- quelques témoins privilégiés qui illustreront, pour notre intérêt, les points clé de ce programme C.C.D.F.P.

Vous trouverez en annexe à cette invitation le programme sommaire de cette Table Ronde, la liste des invités et l'organisation de la Table Ronde.

Copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise  
KIGALI
- Monsieur le Ministre (Tous)
- Monsieur le Préfet (Tous)

Le Ministre des Affaires Sociales  
et du Développement Communautaire  
NTAGERURA André



Jeudi 14 mai 1981

- 08 h 00 : - Travaux en commission (suite)
- 10 h 00 : - Pause
- 10 h 15 : - Reprise des travaux des commissions
- 12 h 00 : - Déjeuner
- 14 h 30 : - Conclusion et synthèses des travaux en commission  
remise des manuscrits au responsable du  
Secrétariat
- 17 h 00 : - Fin des travaux

Vendredi 15 mai 1981

- 08 h 00 : - Assemblée Générale
- 10 h 00 : - Rapports des commissions à l'Assemblée Générale
- 10 h 15 : - Pause
- 12 h 00 : - Débat sur les conclusions des différentes  
commissions
- 14 h 30 : - Déjeuner
- 17 h 00 : - Suite des débats en Assemblée générale
- 17 h 00 : - Fin des travaux

Samedi 16 mai 1981

- 07 h 00 : - Synthèse générale par le Bureau
- 09 h 30 : - Adoption du document de synthèse par les participants
- 11 h 00 : - Clôture : Communiqué final par le Président de la  
Table Ronde  
Discours de clôture par le Ministre des  
Affaires Sociales et du Développement  
Communautaire.

RECEPTION

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET  
DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE  
-----

TABLE RONDE SUR LES C.C.D.F.P. DES ORGANISATIONS NON  
GOUVERNEMENTALES COLLABORANT AVEC LE MINISTRE DES  
AFFAIRES SOCIALES ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Mai 1981.

LISTE DES INVITES

1. Monsieur le Ministre à la Présidence de la République
2. Monsieur le Secrétaire Général du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement
3. Monsieur le Ministre de la Défense Nationale
4. Monsieur le Ministre de l'Intérieur
5. Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage
6. Monsieur le Ministre de la Fonction Publique et de l'Emploi
7. Monsieur le Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire
8. Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
9. Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports
10. Monsieur le Ministre du Plan
11. Monsieur le Ministre de la Santé Publique
12. Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération
13. Monsieur le Directeur de l'Office Rwandais d'Informations
14. Madame la Directrice de l'Office National de la Population
15. Monsieur le Préfet de Préfecture Kigali
16. Monsieur le Préfet de Préfecture Gitarama
17. Monsieur le Préfet de Préfecture Butare
18. Monsieur le Préfet de Préfecture Gikongoro
19. Monsieur le Préfet de Préfecture Cyangugu
20. Monsieur le Préfet de Préfecture Kibuye
21. Monsieur le Préfet de Préfecture Gisenyi
22. Monsieur le Préfet de Préfecture Ruhengeri
23. Monsieur le Préfet de Préfecture Byumba
24. Monsieur le Préfet de Préfecture Kibungo
25. Monsieur le Directeur du Centre Préfectoral de Développement et de Formation Permanente de Gisenyi
26. Monsieur le Bourgmestre de la Commune Nyakabanda - Gitarama
27. Monsieur le Bourgmestre de la Commune Bwakira - Kibuye
28. Monsieur le Bourgmestre de la Commune Kigoma - Gitarama
29. ADECOK C/o Agnès STIERNET B.P. 35 Gisenyi
30. P.A.K. (SAF) C/o Chef du Projet B.P. 53 Kibuye

31. A.I.D.R. C/o Représentant B.P. 95 Kigali
32. INADES Formation B.P. 866 Kigali
33. C.R.R. C/o Grégoire KANUGISHA B.P. 425 Kigali
34. SUCO C/o Représentant B.P. 1347 Kigali
35. C.R.S. C/o Représentant B.P. 65 Kigali
36. CARA C.C.D.F.P. Nyakabanda C/o Sylvain BOURGUET B.P. 53 Gitarama
37. Gatagara C/o Amandin RUGIRA B.P. 24 Nyabisindu
38. Projet Mwezi C/o Chef de Projet B.P. 47 Cyangugu
39. Animation Centre de Santé Kirarambogo C/o Monique VERHANDELEN  
B.P. 213 Butare
40. Ecole Sociale de Karubanda C/o Directrice B.P. 130 Butare
41. Ecole Sociale de Kansi C/o Directeur B.P. 495 Butare
42. B.G.M. C/o Directeur B.P. 1263 Kigali
43. OVAPAM - Nyagatare C/o Directeur B.P. 173 Kigali
44. Centre d'Animation de Nyabimata B.P. 226 Butare
45. UNICEF C/o Administrateur Résident des Programmes UNICEF  
B.P. 445 Kigali
46. FAO C/o B.P. 445 Kigali
47. PNUD C/o B.P. 445 Kigali
48. FED C/o Délégué du FED B.P. 445 Kigali
49. Coordinateur des Volontaires Belges au Rwanda  
C/o Ambassade de Belgique B.P. 81 Kigali
50. Coordinateur des Volontaires Français au Rwanda  
C/o Ambassade de France B.P. 53 Kigali
51. Délégué des Volontaires Allemands au Rwanda : Mr. Günter Raebe  
B.P. 186 Kigali
52. Bureau Episcopal de Développement Kigali
53. Bureau de Développement de l'Eglise Presbytérienne au Rwanda  
B.P. 56 Kigali
54. Association des Eglises Anglicanes au Rwanda Kigali
55. Eglise Adventiste du 7ème Jour C/O SEMBEGA Kigali
56. Association Musulmane du Rwanda  
C/o Représentant Légal Kigali
57. U.R.G. C/o Soeur Odette Gitarama

=====

TABLE RONDE SUR LES C.C.D.F.P. DES ORGANISATIONS  
NON GOUVERNEMENTALES COLLABORANT AVEC LE MINISTERE  
DES AFFAIRES SOCIALES ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE  
AVRIL 1981 - AU LYCEE DE KIGALI.-

---

ORGANISATION DE LA TABLE RONDE

I. Comité d'Organisation

- Monsieur NYABYENDA Célestin, Secrétaire Général au Ministère des  
Affaires Sociales et du Développement  
Communautaire
- Monsieur NYABYENDA Boniface, Directeur Général des Affaires  
Sociales
- Monsieur MBATEYE Thomas, Directeur Général du Mouvement  
Coopératif
- Monsieur NZAMWITA Aloys, Directeur de l'Education Populaire
- Madame NTAHOBALI - NYIRAKAROMBA Béatrice, Chef de Division C.S.D.
- Monsieur MUNYAMASOKO Jean Damascène, Chef de Bureau Nutrition
- Monsieur LIBAKARE Elie, Chef de Bureau Alphabétisation
- Monsieur NSABIMANA Joseph, Responsable du Service C.C.D.F.P.

II. Encadrement Technique

Responsable: - Madame NTAHOBALI-NYIRAKAROMBA Béatrice

Responsable Adjoint: - Monsieur NSABIMANA Joseph

- a) Secrétariat: Responsable: Monsieur LIBAKARE Elie  
Secrétaires: Madame NIMBONA Gabriella  
Soeur NIBAKURE Isabelle  
Mademoiselle MUKASITA Odile
- b) Service protocole: Responsable: - MUNYAMASOKO J. Damascène  
Resp. Adj. : - MUNYAKARAGWE Aloys  
- MUKAMUSONI Rosalie
- c) Dactylographie : Responsable: - GAHONDOGO Anatole  
- NSABIBARUTA Zachée  
- MUJAWIMANA Astérie  
- MUKAMASABO Immaculée  
Machiniste :- NTAMUKUNZI Gratien
- d) Chauffeurs: 2 chauffeurs à rendre disponibles
- e) Gestion - Moyen de déplacement - GISAGARA Alphonse

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
1.- Objectifs des tournées en préfectures .....	1
2.- Justification du choix des préfectures visitées.....	3
3.- Visites de quelques réalisations .....	4
4.- Définition du C.C.D.F.P. ....	6
5.- Evolution de l'idée du C.C.D.F.P. ....	7
6.- Organigramme du C.C.D.F.P. ....	9
7.- Les programmes suivis .....	11
1- dans les Foyers sociaux .....	11
2- dans les C.S.D. ....	15
3- dans les Centres Nutritionnels .....	15
4- dans les C.C.D.F.P. ....	17
5- infrastructures nécessaires pour les C.C.D.F.P..	21
8.- Problèmes rencontrés et questions posées .....	23
9.- Ce qui est à faire dans un proche avenir .....	30

=====



I. OBJECTIFS DES TOURNEES

31 Communes sur 143 ont des C.C.D.F.P. = moins de 1/4.

Le Ministre des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif accompagné de ses collaborateurs a effectué une tournée dans 4 préfectures d'après le calendrier suivant :

du 27 au 30 août 1979 dans la Préfecture de Gitarama

- le 27/8/79 en commune de Nyakabanda
- le 28/8/79 en commune de Masango et Murema
- le 29/8/79 en commune de Nyamabuye, Mushubati et Bulinga
- le 30/8/79 rencontre avec les membres de la Conférence préfectorale de Gitarama.

6 Communes

en Septembre - Octobre 1979 dans la Préfecture de Byumba

- le 18/9/79 en communes de Giti et Rutare
- le 20/9/79 en communes de Kibali et Tumba
- le 27/9/79 en communes de Ngarama - Bwisige et Muhura
- le 02/10/79 en communes de Kiyombe, Mukarange, Cyumba et Kivuye
- le 03/10/79 rencontre avec les membres de la Conférence préfectorale de Byumba.

11

en Octobre 1979 dans la Préfecture de Gisenyi

- le 11/10/79 en communes de Kayove, Nyamyumba et Rubavu
- le 12/10/79 en communes de Rubavu, Kanama
- le 13/10/79 en communes de Giciye et Karago
- le 18/10/79 en communes de Kibilira et Satinsyi
- le 19/10/79 rencontre des membres de la Conférence préfectorale et des chefs des projets à Gisenyi.

9

en Février 1980 dans la Préfecture de Kibuye

- le 12/2/80 en communes de Mabanza et Rutsiro
- le 13/2/80 en commune de Gitesi
- le 14/2/80 en communes de Kivumu et Bwakira
- le 19/2/80 rencontre avec les membres de la Conférence préfectorale et les chefs des projets de développement.

5

Le but visé dans cette tournée était :

- 1° visiter et encourager les initiatives des C.C.D.F.P. là où elles existent et d'y cueillir des informations avant de prendre des décisions d'expansion et d'uniformisation du projet. Le fruit de cette recherche doit profiter à toutes les communes du Rwanda.

.. / ...

- 2° Voir à la même occasion sur place d'autres actions sociales et de développement menées par nos services auprès de la population rurale : C.S.D. (Foyers Sociaux), Ateliers sociaux, Centres Nutritionnels, Orphelinats, Coopératives, Centres d'alphabétisation fonctionnelle).
- 3° Rencontrer les autorités et les responsables préfectoraux et communaux pour souligner l'importance de la collaboration autour d'un même objectif "le Développement communautaire" en conjuguant les efforts à tous les niveaux et en évitant la dispersion voire la contradiction inutile et dangereuse.
- 4° Une réunion interministérielle ayant été programmée dans le but d'assurer une meilleure collaboration à tous les niveaux, il était alors indiqué que le Ministre des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif aille sur le terrain recueillir des éléments utiles à la discussion.

## II. JUSTIFICATION DU CHOIX DES PREFECTURES VISITEES.

- L'objet primordial de ma tournée étant la recherche des informations pratiques sur le projet C.C.D.F.P. il était normal que ma visite se fasse dans des communes où pareille action a déjà démarrée.

- Il était également logique que cette tournée commence là même où la première initiative était née, c'est-à-dire dans la commune de Nyakabanda en Préfecture de Gitarama. Nyakabanda est le berceau du projet C.C.D.F.P. connu initialement sous le nom de Centre de Formation et de Stage (CARA). L'action menée par l'Abbé Bourguet dans la paroisse de Kibangu a fait tâche d'huile dans pratiquement toutes les communes de Gitarama. Plus loin que ça, des bourgmestres et des agents communaux des autres Préfectures (Byumba, Gisenyi et Kibuye) sont allés passer des stages de formation à Nyakabanda.

- La Préfecture de Byumba était aussi intéressante à visiter : sous l'initiative du Préfet plusieurs communes de Byumba se sont construit des C.C.D.F.P. les bourgmestres comprennent qu'ils sont les premiers responsables de ces Centres. Ils n'ont pas attendu que l'aide extérieure vienne.

- Dans la Préfecture de Gisenyi des Assistants Techniques Français des Maisons Familiales Rurales aident dans 6 communes à l'installation des C.C.D.F.P., étant entendu que ce projet s'étendra ultérieurement dans toutes les Communes de la Préfecture. Ils étudient aussi les modalités de structuration d'un Centre Préfectoral de développement et de Formation permanente (C.P.D.F.P.) à Nyundo. Un projet d'expansion à toutes les communes de Gisenyi est en cours.

- Dans la Préfecture de Kibuye des Assistants Techniques Suisses du Projet Agricole de Kibuye (PAK) ont un programme d'animation rurale. En collaboration avec le Préfet et les Bourgmestres, ils ont conçu et mettent en exécution le programme d'un C.C.D.F.P. en s'appuyant sur les structures administratives des Communes et des secteurs communaux.

.. / ...

### III. VISITE DE QUELQUES REALISATIONS

- 1- Des exemples de réussite du projet C.C.D.F.P. peuvent être cités:  
à Nyakabanda (Gitarama), Murunda (Kibuye), Munzanga (Kibuye).  
La réussite est d'autant plus vraie qu'on est parti presque de rien.
- 2- Ateliers faisant partie de C.C.D.F.P.  
Menuiserie, maçonnerie (à Nyakabanda)  
Centre de céramique (Munzanga)
- 3- Atelier de matériel didactique C.C.D.F.P. (Kibuye)
- 4- Editions de brochures en kinyarwanda à l'usage de la population rurale  
(Nyakabanda)
- 5.- Canalisation d'eau et installation de robinets près des habitants  
(Nyakabanda)
- 6.- Installations de moulins (Bubazi commune Mabanza, Murunda, Nyakabanda)
- 7.- Construction de silos (projets C.R.S., MINASOCOOP, GREWARWA)
- 8.- Dans plusieurs communes on a senti la nécessité d'être plus près de la population. Et au lieu de se contenter d'un seul C.C.D.F.P. au Centre administratif de la Commune on a créé plusieurs zones ayant chaque fois une succursale de C.C.D.F.P. Dans ce cas c'est au personnel de se déplacer.
- 9.- Dans quelques communes (Kayove) on a fait tout ce qui est possible pour éviter le va et vient de la population d'un Centre à un autre. Par exemple l'assistante sociale du C.S.D. va rencontrer les mamans au Centre nutritionnel et la monitrice nutritionniste se déplace vers le C.S.D. Cette collaboration de notre personnel permet de rencontrer la population le même jour au lieu de l'obliger à revenir plusieurs fois.
- 10.- Dans quelques communes (Tumba) la fermette du Centre nutritionnel a été construite chez un paysan progressiste et le cours d'élevage se donne là-même. Avec comme avantage que les cours pratiques sont à la disposition de toute la population. Sans oublier que le problème de zamu ne se pose plus.
- 11.- Plusieurs Centres nutritionnels ont carrément refusé l'aide en aliments de C.R.S., pour la simple raison que le but du Centre nutritionnel n'est pas de distribuer les aliments, mais plutôt d'apprendre aux familles à produire les aliments nécessaires par l'agriculture et l'élevage et de les préparer par une bonne cuisine (Exemple: Murunda, Kanama, Gitarama)
- 12.- Comme influence bienfaisante des C.C.D.F.P. il faut citer l'action démonstrative menée expressément sur du mauvais terrain (Commune de Bungwe, Commune de Kivumu à Rukoko) qu'on rend très fertile grâce à la lutte antiérosive, à la culture des herbes fouragères et à l'utilisation du fumier obtenu par l'élevage du bétail en stabulation.

- 13.- Plusieurs parents ont acquis des connaissances exactes sur les principes de bonne santé et d'hygiène (valeurs nutritives des aliments, mode de transmission des maladies, moyens de prévention...).
- 14.- Dans quelques communes (Giti..) l'alphabétisation se fait bénévolement par quelqu'un qui considère ce travail comme un service donné à la Commune.
- 15.- Plusieurs communes ont déjà des coopératives multifonctionnelles où la majorité de la population se regroupe (4.000 membres à Ngarama) (4.004 à Giti).
- 16.- Dans la Préfecture de Byumba le projet de fédération des coopératives est déjà mis sur pied sous le nom de "Union des coopératives" (un projet semblable existe à Kibungo, comme la Centrale des coopératives existe au Bugesera - Mayaga). *ce sera*  
C'est justement ce à quoi toutes les préfectures doivent arriver pour permettre finalement d'avoir la Fédération Nationale des Coopératives.
- 17.- Des Banques Populaires existent dans plusieurs communes qui ont commencé par avoir des coopératives. Il faut noter que toutes les communes souhaitent ardemment ce projet.
- 18.- Quelques communes (Giti, Munzanga de Bwakira) ont déjà une pharmacie coopérative.
- 19.- Construction d'orphelinat (Hôpital de Byumba). A l'occasion de l'année internationale de l'Enfant, des initiatives dignes d'encouragement ont produit des réalisations en faveur des enfants, tel cet orphelinat. Malheureusement l'avancement des travaux de construction vient d'être anéanti par un ouragan qui a emporté la toiture.
- 20.- Des ateliers sociaux surgissent dans de nombreux endroits (Nyundo, Rambura, Byumba, Bubazi, Nyamabuye) et méritent beaucoup d'encouragement par le fait qu'ils constituent l'un des moyens de lutte contre le chômage, l'analphabétisme, la délinquance juvénile. Il est souhaitable que l'organisation de ces ateliers soit telle que les jeunes filles et les jeunes gens qui y viennent puissent y trouver les notions élémentaires de coopératives.

Le magasin central de Kigali devrait avoir plus de contact avec les ateliers communaux de façon à les aider dans l'écoulement de leurs produits.

12- Cours facultatifs : x h

- 1° tricot à apprendre aux personnes qui peuvent se procurer facilement de la laine
- 2° broderie : cours à dispenser aux personnes qui le demandent
- 3° perlage : idem
- 4° vannerie : idem
- 5° tressage : idem

B) Sessions de recyclages de 25 journées autour de divers sujets

dont la liste suivante n'est que exemplative.

La durée est de 3 à 4 jours sur un thème choisi par les récipiendaires.

Le choix des sujets n'est pas limitatif. En voici quelques exemples:

- 1- Session pour femmes enceintes: -causeries sur l'accouchement
  - préparation d'un berceau
  - confection d'une brassière
  - soins à donner aux jeunes enfants
- 2- Session pour fiancées: -causeries sur les relations homme - femme
  - préparation d'un repas de fête
  - repassage d'un costume d'homme
  - causerie sur la gestion du budget
  - préparation d'un trousseau de mariage (draps, nappes, robe...)
- 3- Session pour mères ayant des enfants en âge de sevrage :
  - explication du sevrage sur les plans physique et psychologique
  - quatre menus pour enfant sevré
  - confection d'une petite robe ou costume pour enfants de 2 ou 3 ans.
- 4- Session pour femmes ayant des enfants en âge scolaire :
  - causerie sur les problèmes d'un enfant de 7 à 12 ans
  - que faire en cas d'échec scolaire ?
  - préparation de repas pour enfant fréquentant l'école
- 5- Session sur l'élevage des poules
  - construction d'un poulailler
  - nourriture et entretien des poules
  - utilisation des oeufs et de la viande dans la cuisine
- 6- Session sur l'élevage des lapins :
  - construction d'un clapier
  - alimentation et entretien des lapins
  - utilisation de la viande de lapin
- 7- Session de couture suivant le désir des jeunes filles ou femmes;  
y inclure des discussions sur les problèmes féminins.

8- Session sur l'amélioration de l'habitat et de l'environnement:

- fabrication d'un filtre à eau
- construction des latrines

9- Session sur l'apprentissage d'une nouvelle culture :

- par exemple: soja, arachides, pilipili...
- montrer comment cultiver cette nouvelle culture
- montrer les différentes manières de l'utiliser en cuisine

10- Session sur l'apprentissage de la préparation du pain :

à donner à des personnes qui veulent s'organiser en coopératives de vente de pain.

- montrer comment faire un four
- montrer comment préparer la pâte et la faire cuire
- montrer et discuter la gestion de cette coopérative.

7.1.2. Le niveau de formation des dispensatrices de ce programme des foyers

Ce programme des foyers sociaux est dispensé par des assistantes sociales D7, des monitrices sociales D5, des monitrices communales formées sur le tas ou mieux ayant terminé l'école familiale avec quelques mois de spécialisation et des alphabétiseurs attitrés.

7.1.3. La population concernée

Le programme des foyers sociaux s'adresse à toutes les jeunes filles et femmes à partir de 15 ans et qui n'ont pas eu d'autres cours familiaux ou ménagers. Il est théoriquement ouvert aux hommes et aux jeunes gens. Mais pratiquement le certificat de fréquentation des foyers sociaux n'est délivré qu'aux jeunes filles et aux femmes, les hommes et les jeunes gens n'ayant droit qu'au certificat d'alphabétisation.

7.2.0. LE PROGRAMME SUIVI DANS LES C.S.D. DEPUIS 1973

Si depuis le coup d'Etat de 1973 les Foyers sociaux ont changé de nom pour être désignés sous le vocable de Centres sociaux de développement aucun programme nouveau susceptible d'intéresser les jeunes gens et les hommes n'a été officialisé. On peut cependant considérer cette période comme une transition vers le programme des C.C.D.F.P. en gestation.

7.3.0. LE PROGRAMME DES CENTRES NUTRITIONNELS MARS 1976

Depuis leur création en 1963, les Centres Nutritionnels bénéficient d'un programme préparé par le C.N. de Ruhengeri, programme qui fut révisé et adapté en fonction de l'expérience et des besoins ressentis par la population. Le Ministre des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif a bien précisé les six objectifs du C.N. qui sont les suivants :

- 1- amélioration de l'état nutritionnel en général et prévention de la malnutrition protéino-calorique en particulier
- 2- promotion de la santé des familles
- 3- contribution au développement socio-économique national
- 4- collaboration plus étroite avec le centre social de développement et les autres services
- 5- animation sur les collines en collaboration avec les chefs des cellules
- 6- encouragement des initiatives productrices au sein de la population en vue de contribuer au développement socio-économique.

Ainsi donc le C.N. qui en 1963 a débuté comme institution s'occupant uniquement des enfants malnourris a évolué en faveur de la prévention et de l'acquisition des connaissances pour le mieux-être de la famille.

La fréquentation des parents au C.N. durant 24 mois et surtout leur attention aux causeries et démonstrations doit leur permettre d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques devant contribuer, au sein de la famille, à une amélioration de la production et de l'alimentation, de l'hygiène et de la santé.

Dans ce vaste programme sont inscrites différentes activités au bout desquelles on a droit à un certificat de fréquentation du C.N.

- 1- activités culinaires (recette du jour au choix)
- 2- consultations: -pesée des enfants
  - observation attentive de chaque cas
  - conseils individuels aux parents
  - contrôle de la provision (impamba z'aba-na)
- 3- travaux agricoles
- 4- petit élevage
- 5- démonstrations d'hygiène, etc..
- 6- explication de la recette du jour et répartition de la nourriture aux enfants
- 7- causerie suivant le programme du mois (nouveaux cas ou anciens cas)
- 8- distribution des vivres si le C.N. en dispose
- 9- visites aux familles (2 fois par semaine)
- 10- participation active aux causeries

Les sujets de ces causeries sont programmés comme suit :

- 1- cause de la malnutrition
- 2- traitement et prévention de la malnutrition
- 3- valeur des aliments
- 4- utilisation des protéines animales



- 5- valeur alimentaire des aliments de manière approfondie
  - aliments constructeurs, protecteurs et énergétiques
  - avantage de la combinaison des aliments
- 6- prévention des maladies carencielles: kwashiorkor, marasme, avitaminose
- 7- sevrage progressif
- 8- croissance normale de l'enfant
- 9- prévention des maladies respiratoires
- 10- prévention des maladies intestinales (parasitoses)
- 11- reproduction humaine et hygiène de la grossesse
- 12- hygiène de l'allaitement maternel: alimentation de la femme enceinte et allaitante
- 13- Exploitation agricole et alimentaire de la famille
- 14- Economie familiale: organisation du travail et budget
- 15- Evaluation des connaissances acquises au C.N.

Ce programme est dispensé par les monitrices nutritionnistes, assistantes sociales D7, monitrices sociales D5, monitrices communales ayant bénéficié de la formation de ~~trois~~ 3 ans de familiale plus une spécialisation de quatre mois, en nutrition.

Le programme du C.N. s'adresse à tous parents quelles que soient leurs motivations (vivres, informations...). Cependant les mères se montrent nettement plus intéressées que les rares pères de famille qui s'y présentent.

#### 7.4.0. LE PROGRAMME DU C.C.D.F.P. MAI 1977

C'est le 11 mai 1977 que fut envoyé à tous les préfets, à tous les bourgmestres et à toutes les directrices des C.S.D. le programme des C.C.D.F.P. On sait que le C.C.D.F.P. a le triple objectif de mobiliser la population, de la former et de coordonner les services techniques et que par conséquent le C.C.D.F.P. est l'affaire non d'un Ministère mais de tout le monde.

#### 7.4.1. Le contenu de ce programme

Le choix des sujets à enseigner est guidé par l'identification des besoins de la population et comme il s'agit d'étudier d'abord le milieu pour répondre à ces attentes; ce programme appelle une adaptation locale suivant les besoins locaux et les possibilités en personnel compétent à recruter dans les cadres affectés sur place comme personnel formateur permanent ou comme personnel formateur d'appoint. Aussi la liste des sujets identifiés par le Séminaire de 1978 et reprise par ce programme n'est-elle pas limitative.

#### 1.- Agriculture et élevage

- conscientisation aux problèmes agricoles du pays
- protection des sols: lutte anti-érosive  
reboisement

- restauration des sols: compost et fumier (marier agriculture et élevage)  
jachères améliorantes
- méthodes culturales modernes: utilisation des semences sélectionnés  
rotation des cultures  
autres techniques
- régionalisation des cultures
- diversification des cultures (légumes, fruits...)
- élevage : - principes de la stabulation
  - les cultures fourragères
  - les différents types d'élevage

## 2.- Démographie

- conscientisation aux problèmes démographiques du Rwanda
- harmonie conjugale et bien-être familial (y comprises les notions de physiologie et de reproduction)
- éléments de solution: planification familiale, ....

## 3.- Nutrition

- Conscientisation aux problèmes alimentaires du Rwanda
- classification des aliments indispensables (alimentation équilibrée) et maladies de carence nutritionnelle
- alimentation des groupes vulnérables: mère, sevrage, croissance
- hygiène de l'alimentation
- techniques culinaires
- techniques de conservation et de transformation des aliments
- rôle d'un centre nutritionnel

## 4.- Habitat

- conscientisation au problème de l'habitat au Rwanda
- techniques de construction: briquetterie, tuilerie, menuiserie, forage, ....
- ameublement et équipement de la maison
- entretien de la maison et du matériel

## 5.- Hygiène et santé

- conscientisation à la nécessité de l'hygiène et de la prévention médicale
- différents types d'hygiène: corps, habillement, habitat, lieux publics
- symptômes des maladies courantes
- secourisme (premiers soins)
- identification des principaux médicaments
- alcoolisme

6.- L'eau

- conscientisation à l'importance de l'eau potable
- amélioration et entretien des points d'eau
- collecte des eaux de pluie
- adduction d'eau
- utilisation de l'eau pour les cultures potagères

7.- La vie économique

- conscientisation à une meilleure organisation économique de la famille et à l'importance de la coopération
- organisation de la commercialisation au Rwanda
- les coopératives et associations mutuelles (agriculture, construction, artisanat et autres métiers)
- épargne et crédit
- budget et comptabilité familiale

8.- Alphabétisation fonctionnelle

- alphabétisation conscientisante et fonctionnelle

7.4.2. Les formateurs du C.C.D.F.P.

Ce programme des C.C.D.F.P. n'est pas dispensé seulement par les agents sociaux mais par les techniciens désignés par le responsable en chef du développement de la commune, soit comme formateurs permanents, soit comme formateurs d'appoint.

7.4.3. La population concernée par le C.C.D.F.P.

Le C.C.D.F.P. intéresse toute la population adulte (la population scolaire étant visée par la réforme scolaire en cours). Cependant pédagogiquement on doit organiser des **groupes** homogènes pour différentes formations programmées.

7.4.4. Avantages du C.C.D.F.P. sur les Foyers sociaux, les C.N., les C.S.D.

1) Alors que les autres centres n'avaient pas jusqu'ici réussi à intéresser toutes les couches de la population adulte, le C.C.D.F.P. lui est susceptible de répondre aux besoins de tous, jeunes et adultes, femmes et hommes.

2) Dans le C.C.D.F.P. chaque technicien voit bien sa place et est informé de ce que fait son confrère. Il n'y aura plus désormais des doubles emplois ni redites ou contradictions, ou divergences.

3) Le C.C.D.F.P. ne supprime pas les autres centres existants mais peut s'en servir comme ateliers ou champs de démonstrations ou de travaux Pratiques.

4) Le C.C.D.F.P. a l'ambition d'absorber les autres centres qui pour des raisons pratiques lui sont distants (salle de réunion, ateliers de menuiserie, forge, maçonnerie, C.N., couture) mais sont appelés à en devenir parties intégrantes.

5) Et en attendant la construction des C.C.D.F.P. partout où le besoin se fait sentir, un C.S.D. ou un C.N., peuvent être utilisés pour dispenser l'enseignement prévu au C.C.D.F.P., moyennant quelques adaptations.

.../..

VIII. INFRASTRUCTURES NECESSAIRES POUR LES C.C.D.F.P.

Pour réussir un décloisennement des services dans les directives et dans les actions, cette expérience passionnante de mise en place des C.C.D.F.P. aura besoin pour progresser et porter ses fruits, non seulement du concours enthousiaste des autorités ministérielles, préfectorales et communales et des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, mais aussi de formateurs motivés permanents et d'appoint, ainsi que de bâtiments fonctionnels, d'équipement suffisant et de moyens logistiques.

A l'échelle nationale on n'aura pas besoin de bâtiments spéciaux mais il faudra mettre sur pied une commission interministérielle composée des directeurs généraux des Affaires Sociales, du Développement Communal, de l'Agronomie, de la Planification et du Service Pharmaceutique. C'est elle qui en sera le cerveau, le coordinateur et l'évaluateur. C'est donc un comité de sages, chargé de la surveillance du projet.

A l'échelle de la préfecture il faudra un centre préfectoral de développement et de formation permanente pour la formation des formateurs car la formation appelle nécessairement la formation. Tenant compte de diverses expériences tentées ça et là le Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif qui a la tutelle du projet, voudrait indiquer ici les besoins en bâtiments pour offrir à la population un centre fonctionnel valable du point de vue de la formation permanente, de l'intégration des services de développement et des moyens d'autofinancement à long terme.

Notre plan-type veut éviter l'anarchie que nous constatons dans divers essais. Il se veut un cadre de référence indicatif et assez souple pour être adapté selon les besoins ressentis ça et là. Il vaut pour la préfecture et pour la commune, tandis que pour le secteur nous nous sommes limité à la moitié en comptant 4 secteurs 118.000.000 FRW pour 10 préfectures soit 11.800.000 FRW par centre dont 2.950.000 FRW, soit 25% d'UMUGANDA.

236.000.000 FRW pour 20 sous-préfectures : 11.800.000  
1.687.400.000 FRW pour les 143 communes : 11.800.000  
3.374.800.000 FRW pour les 572 secteurs à 5.900.000 par centre  
5.416.200.000 FRW au total.

En effet nous estimons qu'il faudrait dans chaque C.D.F.P. :

1 salle polyvalente servant de classe, de salle de projection de films et de diapositives et de salle de conférence et de loisirs 100 m<sup>2</sup> à 20.000 Frw  
4 bureaux : 1 bureau du directeur du centre 10  
1 bureau pour le secrétariat (dactylo et polycopie) 20  
1 bureau commun pour l'équipe de formateurs 20  
1 bureau d'accueil et d'orientation pour cas sociaux 10

2 magasins : 1 magasin de vivres pour gens en formation	40
1 magasin d'outils de menuiserie, maçonnerie, agriculture, etc.	20
1 dortoir pour 30 personnes, soit 5 pièces à 6 lits chacune	100
1 réfectoire pour 30 personnes	50
1 maison de passage pour l'équipe de supervision	40
1 maison d'habitation pour formateurs	40
1 maison d'habitation pour formatrices	40
1 local pour les activités spécifiques aux jeunes filles et aux femmes (nutrition appliquée, cuisine, coupe et couture, repassage, buanderie, nettoyage à sec, salon de coiffure en ville.....)	20
1 garderie d'enfants	20
2 cuisines : 1 cuisine pour l'internat	10
1 cuisine pour les démonstrations culinaires	10
6 sanitaires (W.C. et douches)	5
1 atelier de bricolage, menuiserie, forge, céramique, vannerie.. suivant les besoins locaux.	20
1 local pour le service de documentation (élaboration du matériel didactique, bibliothèque populaire, recueil d'informations diverses auprès de la population)	10
1 infirmerie	5
	5
Total à construire	590 m2 à 20000F
Total à payer par centre : 11.800.000 dont	
	2.950.000 F d'UMUGANDA.

1 champ de démonstration	1 Ha à aménager par umuganda
1 étable de stabulation	5 m2
1 lapinerie	5 m2
1 poulailler	5 m2
1 moulin dans certains cas	2 m2

Tenant compte des moyens disponibles et des possibilités locales, il sera sage de procéder par étape et de viser à construire dans un premier temps les complexes nécessaires à l'échelle communale, ce qui revient à trouver pour les 143 communes 1.687.400.000 FRW à raison de 11.800.000 FRW par centre communal de développement et de formation permanente. De cette somme on peut déjà décompter 25% soit 2.950.000 FRW que l'Umuganda bien encadré pourra compenser, soit 421.850.000 FRW pour les 143 communes. Pour trouver la différence, soit 1.265.550.000 FRW nous comptons sur les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux oeuvrant dans chaque région.

Cependant il ne servirait à grand'chose de disposer de bâtiments si l'on ne parvenait pas à les équiper. Il faudra donc en plus trouver l'équipement adéquat en personnel permanent et d'appoint pour la formation en matériel didactique (manuel à éditer) en moyens de transport et en mobilier.

IX. PROBLEMES RENCONTRES ET QUESTIONS POSEES

Au cours des contacts que nous avons voulu avoir avec les responsables dans les préfectures et dans les communes, des problèmes ont été soulevés et des questions ont été posées. Nous les mentionnons par catégories de services.

9.01. C.S.D.

- Manque de personnel social qualifié dans plusieurs communes
- Le personnel social communal formé n'est pas toujours engagé (encadreurs des coopératives, monitrices sociales communales, nutritionnistes).

Les raisons connues sont :

- . le manque de budget communal
- . le favoritisme : on engage des personnes non formées pendant que les gens formés chôment
- . le personnel formé est utilisé à autre chose parce que la première tâche n'est pas jugée prioritaire.
- On a souvent posé la question pourquoi les communes n'ont pas assez d'assistantes sociales alors qu'il y a surnombre à Kigali. Et même si elles sont en commune, leur instabilité fait qu'on ne peut pas trop compter sur elles (Byumba).

Rép. : Le problème concerne le personnel féminin en général (assistantes sociales, infirmières).

Très souvent une assistante sociale qui travaille dans une commune finit par se marier et suivre son mari à Kigali (soit qu'il y travaille déjà, soit qu'un jour il est promu).

Le remède serait qu'une certaine décentralisation permette d'avoir beaucoup de fonctionnaires masculins dans les communes et surtout de dispenser l'enseignement social également aux garçons.

9.02. C.C.D.F.P.

- Dans plusieurs C.C.D.F.P. il manque une coordination des programmes, de telle façon que les cours donnés n'ont aucun lien entre différentes disciplines (agriculture, nutrition, hygiène, etc...).
- Le projet C.C.D.F.P. est gigantesque. Le budget de construction et d'équipement dépasse les possibilités communales. Les besoins devraient être soumis à des organismes internationaux.
- Là où on a pu disposer des subsides, les bâtiments sont construits différemment. Il faudrait des plans modèles et fonctionnels.
- Dans certaines communes (Ngarama) les chefs d'équipe se plaignent de ne pas être soutenus par les responsables des cellules. Ceci prouve la nécessité de commencer la sensibilisation par les conseillers et les membres des comités des cellules.
- Beaucoup de gens ont posé la question pour savoir l'avenir des C.S.D. vis-à-vis des C.C.D.F.P.

La réponse est que le C.C.D.F.P. n'a pas été conçu pour détruire les autres projets de développement mais plutôt pour les coordonner, les intégrer.

Les C.S.D., C.N., ateliers, ateliers sociaux, coopératives, centres d'élevage, etc... sont considérés comme champs de démonstration.

Les techniciens de ces projets de la commune viennent au grand local du C.C.D.F.P. donner des cours.

Le directeur du C.C.D.F.P. a comme fonction de coordonner les programmes. Donc les activités éducatives du C.S.D., du C.N., de l'agriculture, de l'élevage, de la santé publique, continuent, peu importe que les locaux soient unis ou séparés (il sera même utile de les séparer pour la simple commodité = ateliers bruyants, fermettes, etc ...).

- Dans certains C.C.D.F.P. (Nyundo) il semblerait que le personnel communal ne s'intéresse pas à être recyclé. Il a été demandé au responsable d'enquêter objectivement pour ensuite proposer des solutions.
- A plusieurs reprises, les responsables expatriés du projet C.C.D.F.P. se sont plaints du désintéressement des agents rwandais relevant des différents ministères, comme si ces agents n'avaient pas d'obligation de donner des cours. La réponse est que la question sera débattue dans la réunion interministérielle.
- Dans certaines préfectures les autorités se sont plaintes de la procédure dans laquelle les chefs du projet C.C.D.F.P. travaillent presque en dehors des Responsables rwandais.

Dans mes réponses l'accent a alors été mis à maintes reprises sur l'obligation de concevoir le C.C.D.F.P. sous l'autorité du bourgmestre.

Les programmes doivent être soumis à l'approbation du bourgmestre et du Préfet avant leur mise en exécution. A son tour le Bourgmestre doit se montrer premier animateur.

#### 9.03. CENTRES NUTRITIONNELS

- Dans plusieurs centres nutritionnels on constate que :

- . les mamans viennent uniquement quand il y a des aliments à distribuer (lait, huile, farine ...)
- . plusieurs mamans reçoivent des aliments d'origine C.R.S. et vont ensuite les vendre pour acheter soit du sel, soit des habits et même de la bière.

De tous ces abus il en sort que le but des C.N. n'est pas atteint.

- . La raison d'être des C.N. est d'éduquer les parents pour qu'ils connaissent l'origine exacte des maladies et les moyens de les éviter. L'origine de nombreuses maladies réside dans la carence alimentaire.

./..

./..



Il faut donc que les parents changent de mentalité et apprennent à produire eux-mêmes les aliments nécessaires à la santé de leurs enfants.

- . Là où les vivres de C.R.S. sont donnés on doit les utiliser uniquement comme matériel didactique.
  - . L'assistante sociale ou la nutritionniste qui distribue doit minutieusement expliquer le mode de préparation si non les ennuis digestifs (diarrhée...) décourageront les mamans qui les utilisent mal.
  - . Il ne suffit pas de distribuer. Le plus important c'est de suivre les parents et voir ce qu'ils font à domicile (potager, petit élevage, cuisine....).
  - . Comme le pays a quand même de nombreuses familles pauvres (insuffisance de terrain, disettes fréquentes...) il serait plus indiqué d'orienter l'aide des organismes bienfaiteurs (C.R.S., CARITAS) vers les plus nécessiteux.
- Les Centres Nutritionnels n'ont pas de titulaires à l'échelle préfectorale.
- Rép. : Ou bien on recycle nos directrices des C.S.D. pour les rendre techniquement compétentes ou bien il faut introduire le cours de nutrition dans le programme de formation des assistantes sociales.
- Le Centre Nutritionnel de Nyundo nécessite des réparations. Malheureusement le responsable français du projet C.P.D.F.P. déclare que ces dépenses ne sont pas prévues puisque le C.N. n'est pas intégré dans le C.P.D.F.P. Ceci n'est pas logique puisque dans les principes que ici on devrait avoir un modèle de cette intégration.
- Des pourparlers continueront entre le Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif et les M.F.R.
- Dans certains Centres Nutritionnels il y a des mamans qui malgré qu'elles ont eu leur certificat reviennent successivement avec des enfants BWAKI.
- Il a été demandé de faire des visites à domicile pour enquêter sur les vraies raisons :
- manque de terre ?
  - polygamie ou autres problèmes sociaux ?
  - manque d'initiative ?

9.04. BATIMENTS

Dans plusieurs préfectures les bâtiments de l'Etat sont en démolition. Aussi le mobilier manque, cela oblige nos agents à travailler dans des conditions très difficiles.

9.05. MATERIEL DIDACTIQUE

- Le matériel didactique manque dans les C.S.D., les C.C.D.F.P., C.N.
- Dans certains C.S.D. le matériel a été volé. Il faut donc prévoir une garde.

9.06. COOPERATIVES

- Les gérants des coopératives sont souvent incompetents et souvent malhonnêtes.
- On se demande l'utilité des commissaires aux comptes.

Rép. : Le projet d'un centre de formation et de recherche coopérative apportera en grande partie la solution. Dans l'entre-temps il faut que :

- . les Conseils d'Administration se réunissent régulièrement
  - . des contrôles financiers se fassent régulièrement
  - . des responsabilités de président, gérant et secrétaire de coopératives soient partagées. Eviter absolument le cumul.
  - . nos inspecteurs de coopératives à tous les niveaux fassent leur devoir. Il est décevant d'apprendre qu'une coopérative est complètement ruinée alors que l'inspecteur n'avait jamais donné le moindre signe précurseur.
- Plusieurs coopératives n'ont pas de personnalité juridique, soit que leur demande traîne au Mouvement Coopératif, soit que les Inspecteurs préfectoraux n'ont pas aidé à l'élaboration des Statuts. Dans pareils cas le stade de précoopérative perdure pendant plusieurs années et le résultat est :
    - . impossibilité de bénéficier du crédit, ou de faire des contrats
    - . difficultés à justifier le caractère coopératif devant les inspecteurs du commerce
    - . énormes difficultés en cas de problèmes judiciaires.
  - Des coopératives sont souvent ruinées par ceux qui avaient l'obligation de les soutenir : bourgmestres, encadreurs des coopératives.

- Dans toutes les préfectures visitées le problème des détournements des biens des coopératives a été soulevé. Les plaintes en justice restent souvent sans suite (Citarama, Kibuye). Des gens mêmes concluent trop rapidement que voler l'Etat et voler les coopératives n'est pas punissable. On a souhaité que le Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif ait un juriste ayant comme rôle de défendre la cause des coopératives.  
La poursuite des coupables devrait se faire jusqu'à les faire rembourser, même s'ils ont quitté la prison. Car ils prétendent avoir tout dilapidé et puis au sortir de la prison ils font semblant de bricoler à partir de zéro pour finalement se faire millionnaire.
- Où en est-on avec le fonds de garantie ?  
A quoi sert-il ? Qui est ce qui peut en bénéficier ?
- Où en est-on avec le projet de la mise à jour de la loi coopérative ?  
Cette question posée par beaucoup de gens mérite un peu plus de célérité de la part des agents du Mouvement Coopératif.
- Certaines communes se plaignent des difficultés d'écoulement des produits agricoles (Muhura - Giti).
- Anomalie constatée dans plusieurs coopératives où le président est en même temps gérant.  
Les inspecteurs ont été priés de suivre de près les coopératives.  
En cas de non observation des statuts la personnalité juridique pourrait être retirée.
- Dans les coopératives de thé, les coopérateurs souhaitent que les biens qui leur reviennent ne soient pas engloutis dans l'usine.  
Se basant sur le principe de l'égalité de voix dans l'organisation coopérative ils ont en outre peur que leur voix ne soit étouffée par celle de l'Etat.
- Les précoopératives n'ont pas suffisamment de protection durant la période où elles attendent l'agrément. La loi devrait être modifiée en conséquence.
- Des inspecteurs préfectoraux se sont plaints du manque de coopération avec le personnel des Services centraux
  - des propositions pour agrégation des coopératives ne sont pas toujours tenues en considération
  - des prêts financiers sont accordés aux coopératives indépendamment des avis des inspecteurs. Mais quand il y a des problèmes on recourt à eux !!

- . il y a parfois des gens qui vont en mission dans les préfectures et négligent de contacter leurs collaborateurs préfectoraux.

Remarque a été faite au personnel du Mouvement Coopératif.

#### 9.07. COMMUNES

- Les responsables des cellules sont peu enthousiastes à leur travail, parce que non payés.
- Les Communes qui veulent tracer des routes rencontrent des difficultés de terrain nécessitant l'usage de grosses machines qu'elles n'ont pas. On a demandé si les Travaux Publics ne pourraient pas leur venir en aide (Gitarama).

#### 9.08. JEUNESSE

- Les jeunes échappent progressivement au contrôle des parents, même les élèves et étudiants en vacances (Gitarama). Le souhait a été exprimé d'avoir une brochure à l'intention des parents qui viennent au C.C.D.F.P.

De même des causeries éducatives radiodiffusées.

#### 9.09. AIDE AUX NECESSITEUX

- Certaines personnes ont demandé de mieux organiser l'aide aux pauvres au lieu de distribuer systématiquement des aliments dans les centres nutritionnels (Byumba).

R. Jusqu'à présent un budget de 3.000.000 Frs est dépensé dans l'aide aux nécessiteux. De cette somme 2.700.000 Frs sont répartis entre les 10 préfectures tandis que 300.000 Frs servent à couvrir les frais de requisitoires.

Un projet de réorganisation prévoit les mesures suivantes :

- 1° le budget sera désormais distribué par commune,
- 2° chaque commune doit créer une caisse communale destinée à secourir les nécessiteux,
- 3° un comité communal d'aide aux nécessiteux sera créé,
- 4° le recensement des personnes à aider sera fait par commune,
- 5° dans les prévisions budgétaires communales, il sera prévu l'aide aux nécessiteux,
- 6° un registre ad hoc sera tenu et des justifications de l'utilisation du total de la caisse seront envoyées par voie hiérarchique au MINASOCOOP,

7° la commune doit collaborer étroitement avec les Services caritatifs des Paroisses (Caritas, St.Vincent de Paul ...),

8° Demande sera faite par le MINASOCOOP aux Organismes caritatifs pour qu'ils orientent cette aide dans les Communes et les Paroisses.

9.10. PRISON

- La question a été posée à Kibuye pour savoir si les prisonniers pourraient être occupés utilement (ateliers, agriculture) et avoir des loisirs (sports ...).

De même des critiques ont été faites sur le système actuel d'emprisonner ensemble les femmes et les hommes, les adultes et les enfants, les grands criminels et les petits coupables.

./...

X CE QUI EST A FAIRE DANS UN PROCHE AVENIR

- 1° Table ronde des Préfets. Directeurs des C.P.D.F.P. et responsables ONG intéressés par le projet.
  - 2° Formation des cadres
    - a) sur place
      - Dans les écoles de Karubanda, Kansi et Byumba, des cours sur les C.C.D.F.P. doivent figurer dans les programmes
      - Des recyclages ont déjà commencé et continueront pour le personnel en fonction.
      - Au C.F.N.R. de Ruhengeri et au C.F.S. de Ngoma les monitrices sociales communales et les nutritionnistes communales reçoivent une formation en matière de C.C.D.F.P. Le financement est assuré par Unicef.
      - Une autre formation des formateurs est prévue au Rwanda et sera financée par FAO.
    - b) à l'étranger
      - Depuis un an des étudiants Rwandais (anciens agents sociaux) sont en formation à Dakar pour une durée de 3 ans et reviendront avec le diplôme de A1.
      - De même à Bukavu des boursiers rwandais ont été envoyés en formation sociale
      - D'autres ont été envoyés en France
  - 3° création d'un C.C.D.F.P. dans une Commune rurale dans la Préfecture de Kigali p.ex. Butamwa ?  
Ceci pourrait aider aux démonstrations pratiques pendant les séminaires de recyclage de nos cadres.
  - 4° Extension du projet dans toutes les préfectures en commençant par deux communes désignées par le conseil préfectoral.
  - 5° Projet d'arrêté présidentiel créant la commission interministérielle et portant structure des C.C.D.F.P.  
Le texte élaboré par la commission technique interministérielle a été soumis pour appréciation aux services de la Présidence de la République
  - 6° Elaboration des textes imprimés, et fabrication du matériel didactique à l'usage des C.C.D.F.P.
- N.B. Les points concernant des domaines autres que le C.C.D.F.P. apparaîtront dans le rapport annuel qui est en préparation.

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE.  
B.P. 60 KIGALI

Kigali, le 15 avril 1981.

N° 17/06/065/642/81

REF. N° :

ANNEXE :

Monsieur le Ministre  
du Plan  
KIGALI

Objet: Evaluation de l'expérience des M.F.R. dans la Préfecture de Gisenyi dans le cadre des C.C.D.F.P.

*Travaux terminés 24.4.81*

A traiter par	<i>féministe</i>
Date entrée:	<i>21/4/81</i>
N° Classement:	<i>1675/42 04</i>

Monsieur le Ministre,

*d.*  
*24.04.81*

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'évaluation de l'expérience des Maisons Familiales Rurales oeuvrant dans la Préfecture de Gisenyi dans le cadre des C.C.D.F.P. aura lieu en Gisenyi même du 18 avril 1981 au 19 mai 1981.

*W*

Elle sera précédée de la visite d'expériences similaires les 15 - 16 et 17 avril 1981 et suivie de discussions avec la Commission interministérielle le 13 mai 1981 à Kigali.

Vous trouverez en annexe l'emploi du temps lors de cette évaluation.

Copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République  
KIGALI
- Monsieur le Secrétaire Général du M.R.N.D.  
KIGALI
- Monsieur le Ministre (TOUS) *MISEUNESPORTS.*
- La Mission de Coopération Française  
KIGALI
- Monsieur le Préfet de Préfecture GISENYI - GITARAMA
- Monsieur le S/Préfet de la S/Préfecture KABAYA
- Monsieur le Chef du Projet M.F.R. B.P. 52 GISENYI
- Monsieur le Directeur C.P.D.F.P. B.P. 52 GISENYI
- Messieurs les Bourgmestres des Communes concernées
- Monsieur NDUNGUTSE Evariste C/o MINIPLAN  
KIGALI

Le Ministre des Affaires Sociales et du Développement Communautaire, NTAGERURA André.



PROGRAMME DE L'EMPLOI DU TEMPS LORS DE L'EVALUATION DE L'EXPERIENCE  
M.F.R. A GISENYI DU 14 avril 1981 AU 16 MAI 1981

---

- Mardi le 14/04/1981 : - à 14 h 30' rencontre de la délégation française avec la délégation gouvernementale au Ministère des Affaires Sociales et du Développement Communautaire
- Mercredi le 15/04/1981 : - à 10 h 00 : visite du CCDFP Kigoma  
Hébergement à Kabgayi
- Jeudi le 16/04/1981 : - à 9 h 00 : visite du CCDFP Rusatira  
Hébergement à Kabgayi
- Vendredi le 17/04/1981 : - à 10 h 00 : visite du CCDFP Nyakabanda  
Hébergement à Gisenyi
- Samedi le 18/04/1981 : - Analyse de l'enquête auprès des Formateurs
- Mardi le 21/04/1981 : - visite du CCDFP Gaseke  
( de 7 heures à 10 heures : Réunion de travail avec le bourgmestre, les formateurs, le bureau exécutif du Conseil d'administration, les chefs de service.  
- de 11 h 00 à 13 h 00 : Participation à une formation d'un groupement encadré par son formateur)  
- Contact avec le S/Préfet de Kabaya  
Hébergement à Gisenyi
- Mercredi 22/04/81 : - visite du CCDFP Nyamyumba.
- Jeudi le 23/04/81 : - visite du CCDFP Rwerere  
- Contact avec le Bourgmestre de Mutura (idem Gaseke)
- Samedi le 25/04/81 : Rendez-vous avec le Préfet de Gisenyi.



- Lundi	27 Avril	1981	- Visite du C.C.D.F.P. de Karago (idem Rwerere)
- Mardi	28 Avril	1981	- Bilan des activités du service de formation au C.P.D.F.P.
- Mercredi	29 Avril	1981	- Visite du C.C.D.F.P. de Giciye (idem Gaseke)
- Jeudi	30 Avril	1981	- Visite du C.C.D.F.P. de Rubavu (idem Gaseke)
- Lundi	04 Mai	1981	- Analyse des visites des C.C.D.F.P. et rapport de synthèse.
- Mardi 05 et Mercredi	05 Mai 06 Mai	1981	Réunion des bureaux des Conseils d'administrations des C.C.D.F.P. La délégation peut participer à une demi-journée avec eux, le reste du temps est disponible pour le rapport
- Jeudi	07 Mai	1981	Préparation de la réunion préfectorale.
- Vendredi	08 Mai	1981	- Réunion de travail avec le Préfet, Bourgmestres et Chefs de service.
- Samedi	09 Mai	1981	- Synthèse collective de l'évaluation - Retour à Kigali
- Mardi	12 Mai	1981	- Présentation du bilan au Ministère des Affaires Sociales et du Développement Communautaire et à la mission de la Coopération Française.
- Mercredi	13 Mai	1981	- Travail séparé des délégations sur les bases de la prochaine convention.
- Jeudi	14 Mai	1981	- Réunion de travail avec le Ministère des Affaires Sociales et du Développement Communautaire et le Ministère du Plan pour préparer les bases de la convention de coopération avec l'UNMFRFO
- Vendredi	15 Mai	1981	- Travail sur le support général de la mission
- Samedi	16 Mai	1981	- Départ de la délégation Française.